

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



CABINET DU PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

CEREMONIE DE REMISE DU PRIX ASCAD

DISCOURS DE

S.E.M. ROBERT BEUGRE MAMBE
PREMIER MINISTRE
CHEF DU GOUVERNEMENT

Abidjan, le 15 octobre 2026

Mesdames et Messieurs,

C'est un grand honneur de prendre part au nom de Son Excellence Monsieur le Président Alassane OUATTARA, Président de la République, à cette cérémonie de remise du prix ASCAD 2026, devenue un rendez-vous majeur de célébration de l'excellence, de l'intelligence, de l'innovation, de la créativité au service du développement de notre nation.

Cette 12e édition s'inscrit dans la vision du Chef de l'État de faire de la connaissance, de la science et de l'innovation des leviers essentiels de transformation de la société ivoirienne pour une Côte d'Ivoire toujours plus prospère, stable et solidaire. C'est pourquoi, je voudrais profiter de cette tribune pour lui exprimer ma profonde gratitude pour avoir bien voulu m'autoriser, à parrainer et à présider cette édition du prix ASCAD 2026.

J'adresse également mes remerciements aux présidents des institutions de la République, aux membres du gouvernement, au corps diplomatique, et à l'ensemble des éminentes personnalités présentes.

**Monsieur le Président de l'ASCAD,
Mesdames et messieurs les académiciens,**

Je tiens à vous adresser mes chaleureuses félicitations pour la contribution remarquable de votre institution à la réflexion sur les grands enjeux de notre pays.

À la rigueur de ses travaux, l'expertise de ses membres et par sa capacité à éclairer les décisions publiques, l'ASCAD s'affirme comme un creuset de savoir et d'expérience au service de la Côte d'Ivoire et de l'Afrique.

Le thème de cette 12e édition du prix ASCAD, consacré aux « avancées dans la conception et la réalisation de véhicules aériens non habités au service du bien-être et du développement des populations », met en lumière un enjeu majeur de notre époque. Au-delà de leurs dimensions technologiques, les drones constituent des outils de production, de connaissance, de sécurité et de développement.

À titre d'exemple, dans l'agriculture, ils facilitent la surveillance des cultures et l'optimisation des intrants. Dans le domaine du foncier, des infrastructures et de l'aménagement du territoire, ils améliorent la cartographie, l'inspection des ouvrages et le suivi des chantiers. Ils contribuent également à la surveillance environnementale, à la prévention des risques et à la protection des ressources naturelles.

Dans le secteur de la santé, leur utilisation permet surtout de réduire les distances et d'améliorer l'accès aux soins de santé. En Côte d'Ivoire, depuis le lancement des opérations de Zipline à Daloa en 2023, plus de 3 500 000 produits médicaux ont été livrés à plus de 220 établissements de santé répartis dans cinq régions. Récemment, lors du Conseil des Ministres, nous avons procédé à l'extension du dispositif à dix centres de distribution, et cela devrait permettre de desservir à terme plus de 2 200 établissements et 12 millions de personnes.

Cette expérience illustre concrètement la contribution des drones à l'amélioration des conditions de vie. Elle rappelle que l'innovation technologique prend tout son sens lorsqu'elle répond aux besoins des populations et facilite l'accès aux services essentiels et contribue ainsi durablement au développement de notre nation.

**Mesdames et messieurs,
Distingués académiciens,**

Les drones représentent un enjeu croissant pour la défense, la surveillance et la sécurisation de nos espaces. À cet égard, je voudrais saluer l'ouverture, le 5 juin dernier à Yopougon Niangon, du Centre régional de formation aux métiers du drone civil professionnel au sein de l'Institut de sécurité maritime interrégional. Cette initiative renforce nos compétences dans les secteurs stratégiques tels que la surveillance maritime, l'agriculture, les mines, l'énergie, l'environnement et la logistique.

Toutefois, notre ambition ne saurait se limiter à l'utilisation des technologies conçues ailleurs. C'est là l'intérêt de la bataille que nous allons engager. Nous devons donner à nos chercheurs, à nos ingénieurs, à nos universitaires, à nos entrepreneurs et jeunes inventeurs les moyens de concevoir, de fabriquer et d'assurer la maintenance de nos solutions propres. Il s'agit de passer de l'utilisation, à la maîtrise technologique afin de bâtir une industrie nationale innovante, compétitive et créatrice d'emplois qualifiés.

Cette ambition exige également un encadrement rigoureux garantissant la sécurité aérienne ainsi que la protection de la vie privée et des données personnelles. À cet égard, notre pays dispose déjà d'un cadre institutionnel porté notamment par l'Autorité nationale de l'aviation civile qui a établi des procédures spécifiques encadrant l'utilisation des drones. Il convient désormais de faire évoluer ce dispositif au rythme des innovations afin de concilier le développement technologique, les impératifs de sécurité et la préservation de l'intérêt général.

Par ailleurs, nous devons susciter davantage l'intérêt de notre jeunesse pour les sciences, l'ingénierie, le numérique, l'intelligence artificielle et la robotique, tout en renforçant les synergies entre les universités, les centres de recherche et les entreprises. Si nous

voulons réussir cela, il faut chaque année faire apparaître des pourcentages de bacheliers scientifiques dans la population des bacheliers. Le jour où nous aurons atteint un minimum de 30 % de bacheliers scientifiques, alors nous pourrions véritablement espérer. L'enjeu est de transformer notre potentiel scientifique en solutions technologiques et industrielles concrètes adaptées aux besoins et aux défis de développement de la Côte d'Ivoire.

**Monsieur le Président de l'ASCAD,
Mesdames et messieurs les académiciens,**

En consacrant cette 12^e édition du prix ASCAD 2026 aux technologies fondées sur la conception et la réalisation de véhicules aériens non habités au service du bien-être des populations, vous valorisez l'excellence scientifique et vous encouragez ainsi nos chercheurs, nos ingénieurs, nos entrepreneurs et les jeunes talents à devenir des acteurs de l'innovation technologique. Je félicite chaleureusement les lauréats dont le travail, la persévérance et la créativité sont aujourd'hui récompensés. Cette distinction les engage à poursuivre leurs efforts et à transformer leurs recherches en solutions concrètes au bénéfice de nos concitoyens.

J'encourage également tous les candidats et participants à persévérer dans la recherche et l'expérimentation, car chaque effort contribue au progrès des connaissances et à l'émergence de nouvelles solutions.

L'avenir, chers frères et sœurs, appartiendra aux nations capables non seulement d'utiliser les technologies nouvelles, mais aussi de les comprendre, de les maîtriser et de les mettre au service de leur population. La Côte d'Ivoire dispose de talents, d'une jeunesse brillante, d'une jeunesse motivée et d'une ambition marquée par les exigences de relever des défis. C'est ensemble que nous devons bâtir

une nation fondée sur l'intelligence, l'audace et l'innovation.

Je renouvelle, au nom du chef de l'État, mes félicitations à Monsieur le Président de l'ASCAD ainsi qu'à tous les académiciens pour l'organisation de cette édition, et je félicite les lauréats et l'ensemble de tous ceux qui ont pris part à ce concours.

Ensemble, faisons de l'excellence une culture partagée, de l'innovation un moteur de transformation et de notre jeunesse, la première force de notre souveraineté scientifique et technologique.

Vive l'ASCAD !

Vive la Côte d'Ivoire, prospère, ambitieuse et solidaire !

Je vous remercie !